

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 429-25 CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES

Le projet de règlement autorise la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et l'entretien de certaines voies publiques, et plus particulièrement le tronçon du chemin du Tour-du-Lac Nord, de la route 367 à l'intersection de la route du Domaine.

Le projet de règlement a fait l'objet d'un dépôt lors de la séance ordinaire du 17 mars, tel que spécifié à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité à l'onglet *Règlements*, à la rubrique *Règlements à l'étude*, ou au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture.

#### **Certificat de publication**

Je soussigné Vincent Rolland, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site Internet de la Ville de Lac-Sergent le 18 mars 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18<sup>e</sup> jour de mars 2025.

Vincent Rolland, directeur général et greffier